

Coordonnées de la mairie

Site internet : www.plouguin.bzh

Courriel : mairie@plouguin.bzh

Tel. : 02 98 89 23 06

Fax : 02 98 89 20 94

Horaires d'ouverture mairie

Lundi : 8h45 - 12h - 14h - 17h

Mardi : 8h45 - 12h - 14h - 17h

Mercredi : 8h45 - 12h

Jeudi : 8h45 - 12h - 14h - 17h

Vendredi : 8h45 - 12h - 14h - 17h

Samedi : 9h00 - 11h30 (sauf juillet/août)

Contacts utiles

Correspondants de presse :

Télégramme :

J-Y Tournellec - 06 63 24 11 10

jeanyvestournellec@bbox.fr

Ouest-France :

Maud Le Chapelain - 06 25 45 75 00

localier.maud@gmail.com

M.Prietz : Conciliateur de justice (sur RDV
au 02 98 48 10 48)

Astreinte Eau/Assainissement (CCPA) :

02 98 37 66 00 - 06 08 41 49 75 (après 17h30)

Réclamations CCPA :

<https://www.paysdesabers.bzh/demarche-s-administratives/signaler-une-anomalie/>

Santé/urgences

Cabinet médical : Dr Brun et Jugie, sur RDV au 02 98 84 19 13

Cabinet infirmier (Anne-Marie Le Guen, Fabrice Bézie, Gwen Gouriou) : 02 98 89 25 98

Infirmière libérale : Véronique Prémel 02 29 02 66 50

Pharmacie de garde : Appelez le 32 37 pour connaître les pharmacies de garde proches de votre domicile. Information également affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin

Médecin de garde : En cas d'urgence appelez le 15

Ambulance de garde : 02 98 32 60 60 - 02 98 32 68 06

Orthophonistes : Maëva Le Badezet au 06.16.80.42.83.
Audrey Laure au 06.95.94.14.21.

Vos communiqués sont à transmettre par mail avant le mardi midi

VIE LOCALE - Buhez ar gomun



FORUM DES ASSOCIATIONS

PLOUGUIN

SALLE POLYVALENTE

10H-12H30

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

PLOUGUIN

Mutuelle communale Groupama

Une réunion d'information et de présentation (ouverte à tous) à la population est programmée le samedi 9 septembre à 10h30 à la salle Saint Pierre 1.

Contact agence Groupama Ploudalmézeau : 02 98 48 10 90.

Le Centre Communal d'Action Sociale sera présent lors du forum des associations et durant le marché du 5 septembre pour vous donner du matériel scolaire et ainsi compléter les dernières demandes des professeurs.

Horaires des messes

Samedi 2 septembre à 18h à Lampaul-Ploudalmézeau et à Lanrivoaré. Dimanche 3 septembre à 10h30 à Ploudalmézeau, à Saint-Renan et à Plougonvelin.

Les messes des 2 et 3 septembre tiennent compte du pardon du Folgoët et des pèlerins qui y prendront part.

VIE ASSOCIATIVE - Kevredigezhioù

Famille Rurales Plouguin - Tréouergat



Atelier du tricot

L'Atelier rouvrira ses portes le mardi 5 septembre à 9h15,

à la salle Saint-Pierre 2,

en face de la salle omnisports.

Les inscriptions se feront sur place ou par téléphone au 06 67 21 24 27.

Club Informatique

Les cours reprennent la première semaine d'octobre.

La **permanence d'inscriptions** se tiendra le samedi 16 septembre de 9h30 à 12h à la salle Saint-Pierre 2.

Niveaux proposés : débutant et perfectionnement.

Renseignements et inscriptions au 06 67 21 24 27

Club de l'amitié

Reprise des activités le mercredi 5 septembre à 13h30. Divers jeux, dominos, et en nouveauté la belote.

GYM G.E.R (Gym Entretien Retraité)

Année 2023 / 2024

La **reprise des cours** se fera le lundi 11 septembre à 10h30 à la salle polyvalente. Jeunes retraité(e)s (femmes, hommes) sont invités à rejoindre l'association. Un moniteur compétent vous conseille pour divers exercices physiques, de mémoire, de réflexes, la souplesse et l'équilibre. Les inscriptions se feront dès 10h et après le cours, possibilité de s'inscrire aussi lors du **forum des associations** le samedi 2 septembre.

VIE ASSOCIATIVE - Kevredigezhioù (suite)

Gym détente

Samedi 2 septembre de 10h à 12h30 : **permanence inscriptions** durant le forum des associations.

Samedi 9 septembre de 10h à 12h : **permanence inscriptions** à la salle polyvalente (salle de réunion).

Lundi 11 septembre : **reprise des cours**.

Cours adultes : le lundi, **stretching** à 19h et **rhythm'd dance** à 20h ; le mardi, **fitness et renforcement musculaire** à 18h30 ; le mercredi, **pilates** à 18h30.

Cours enfants de 4-8 ans le mercredi de 13h30 à 14h30. Eveil sportif pour le 4-8 ans.

Pass-Sport accepté - Contact : gymplouguin@gmail.com

Tennis de table plouguinois

Deux permanences pour les inscriptions loisirs 2023/2024 sont prévues les lundi 4 et jeudi 7 septembre de 18h à 19h, à la salle annexe de la salle omnisports.

Cours de breton tous niveaux

Brezhoneg e Bro an Aberioù (BBA)

L'association BBA propose des cours de breton hebdomadaires (1h30) sur le secteur des Abers.

Les inscriptions sont ouvertes (cotisation annuelle : 15 €).

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Michel Conq (06 02 38 34 17) ou à Christophe Nicolas (06 38 51 30 40). BBA sera présent au Forum des associations de Plouguin et à celui de Saint-Pabu (le 2 septembre de 10h à 13h à la salle Roz Avel).

Une réunion publique d'information aura lieu samedi 16 septembre à 11 h dans la salle sous la mairie de Saint-Pabu.

ENFANCE/JEUNESSE - Ar yaouankiz

SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

100% FINANÇÉ PAR VOTRE MAIRIE

Sans frais pour les familles bénéficiaires

Pour la rentrée,
Prof Express
c'est le top !

• DU CP À LA TERMINALE

PROFITEZ-EN DÈS MAINTENANT !
SCANNEZ OU CLIQUEZ SUR LE QR CODE



Pour tous renseignements :
02 49 62 20 20
du lundi au vendredi de 9h à 17h
contact@profexpress.com
www.profexpress.com



ENFANCE/JEUNESSE - Ar yaouankiz (suite)



Tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser, auprès de la mairie.

Comment se faire recenser ?

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à la mairie avec les documents suivants : pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; livret de famille.

Quand se faire recenser ?

Entre le jour des 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le **Parcours Citoyenneté** et qui vous permet : d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** ; d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC ou une attestation provisoire "en instance de convocation" (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet : d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, **permis de conduire** ; de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.



Restaurant scolaire Menus

Lundi 4 : betteraves vinaigrette **bio**, Lasagnes bolognaise, Chanteneige, compote de pommes.

Mardi 5 : taboulé **bio**, poisson pané/ratatouille et pommes sautées, yaourt sucré, fruit frais.

Jeudi 7 : tomates vinaigrette **bio**, boulettes de veau sauce barbecue/gratin dauphinois, fruit frais **bio**.

Vendredi 8 : melon, gratin de pâtes au jambon, gâteau chocolat coco.



PLUi
PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PAYS DES ABERS / BRO AN ABERIOU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal -

Concertation avec la population dans le cadre des procédures d'évolution du PLUi engagées

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays des Abers est en constante évolution depuis son approbation le 30 janvier 2020.

Les procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

La concertation a pour but de permettre à la population :

- de prendre connaissance des adaptations qu'il est projeté d'apporter au PLUi ;
- de donner un avis à un stade précoce de la procédure sur les évolutions envisagées, et le cas échéant de formuler ses observations ou propositions sur ces adaptations.

1) 5ème révision allégée du PLU Intercommunal

Les conseillers communautaires ont décidé de prescrire une cinquième révision allégée du PLUi (procédure à objet unique) en conséquence de l'abrogation partielle du PLUi à Landéda prononcée par jugement du tribunal administratif en date du 14 avril 2023. La procédure de révision allégée n°5 du PLUi du Pays des Abers consiste à créer un zonage applicable à l'espace considéré par le juge comme un secteur d'urbanisation diffuse compris entre les secteurs plus denses de Croaz Huella et de l'Aber Wrac'h à Landéda.

La concertation a démarré le mercredi 26 juillet 2023 et se poursuivra jusqu'au samedi 30 septembre 2023.

2) Modification n°2 du PLU Intercommunal

La période de la concertation avec la population relative à la modification n°2 du PLUi a été prolongée par délibération du Conseil Communautaire en date du 22 juin 2023 afin que la population puisse prendre connaissance dans de bonnes conditions des objets adaptés et supplémentaires pris en compte depuis mars 2023 et le cas échéant, d'exprimer leur avis.

La concertation a démarré le lundi 10 avril 2023 et se poursuivra jusqu'au samedi 30 septembre 2023.

Les dossiers explicatifs des deux procédures sont disponibles à l'hôtel de communauté de Plabennec ainsi que sur le site internet de la CCPA : www.paysdesabers.bzh

Un registre est à disposition pour recueillir les expressions de chacun à l'hôtel de communauté qui peuvent aussi être transmises à l'adresse suivante : Hôtel de Communauté, 58, avenue de Waltenhofen, 29860 Plabennec .

Modification des conditions d'accès dans les déchèteries

A compter du 1er septembre 2023, les **usagers du Pays des Abers (particuliers et professionnels) devront être munis d'un badge** pour accéder aux déchèteries.

Une période de tolérance sera acceptée jusqu'au 31 décembre 2023. Le nombre de passage en déchèterie sera illimité.

Si vous n'avez pas reçu votre badge d'accès, signalez-le nous à l'aide du formulaire en ligne. <https://urlz.fr/mL8W> ou contactez le Pôle déchets économie circulaire au 02.98.37.66.00 (choix n°2).

ETAT CIVIL - Juillet / août



Naissances

- Liana KERJEAN, 15, impasse du Temps des Cerises.
- Sasha ANDRÉ TOBAL - 7, rue des Fougères.

Mariages

- Charlène GUILLOU et Nicolas ABASQ, 14, rue des Hortensias.
- Cédric MERCEL et Laetitia LE MAO, 14, rue Jean Marie Le Bec.
- Gaëtan LE GALL et Mélanie KOULMANN - 1, impasse du Prat.

Décès

- Marie, Claude LE GALL, 9, rue Sainte Gwen.

URBANISME - Juillet / août



Déclarations préalables accordées

- DULAQUAIS Arnaud - 22, rue des Peupliers - Abri de jardin.
- MARZIN Magali et Frédéric, 11 bis, rue Charles Le Guen - Piscine
- HELIES Karine - 18, rue de Brest - Abri de jardin.
- CROGUENNEC Floriane - 14, impasse du Temps des Cerises, mur surmonté d'une palissade.

Permis de construire accordés

- AUDREZET Ronan - Couloudouarn - Véranda.
- CARIOU Alexandre et PROVOST Amélie - Lotissement Kroaz Hent - 2, rue Marie Chapalain - Maison individuelle.
- GUENEUGUES Stéphanie - Lotissement Kroaz Hent - 50, rue rue Paotr Tréouré - Maison individuelle.
- LE JEAN Jérôme et Gaëlle - 14, rue des Primevères - Extension d'habitation et carport accolé.

Permis d'aménager

- Commune de PLOUGUIN - rue de Brest - Lotissement Le Faubourg (10 lots à bâtir).

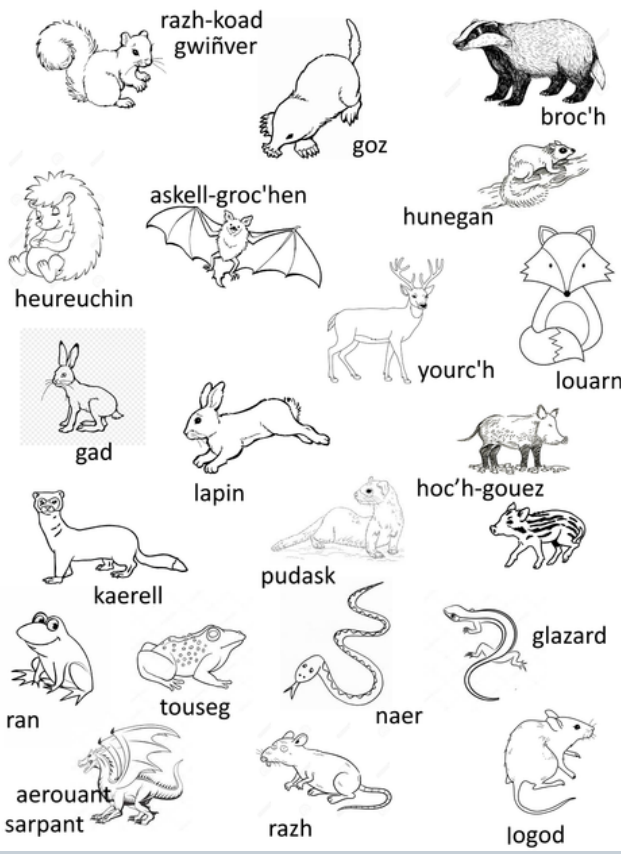


Samedi 4 novembre
 jeux apéro 17H-21H **ENTRÉE LIBRE**
Dimanche 5 novembre
RESTAURATION De 10h à 18h

JEUX DE SOCIÉTÉ **JEUX EN BOIS** **MODÉLISME**
PÉTANQUE **ANIMATIONS ENFANTS**
RÉTROGAMING **FIFA** **BABYFOOT**

PLOUGUIN

LEXIQUE BRETON



Samedi 12 août, l'ensemble choral du bout du monde s'est produit devant environ 200 personnes dans l'église de Plouguin !



SALON DU LIVRE

MARS 10 2024
 SALLE POLYVALENTE DE PLOUGUIN
 DE 10H À 18H
 PLOUGUIN 1ÈRE ÉDITION

Réservez votre 10 mars 2024 !
 Plus de 40 auteurs sont attendus à la salle polyvalente. Tous les styles littéraires seront représentés : romans policiers, fantastique, breton, jeunesse, historique etc...